



Fédération des acteurs et **A**ctrices
des **M**usiques et **D**anses **T**raditionnelles

Le 30 janvier 2026

COMMUNIQUÉ

Les musiques et danses traditionnelles ne sont pas le terrain de jeu du Rassemblement National.

La FAMDT exprime son plein soutien au Bagad Sonerien Bro Dreger de Perros-Guirec, suite aux faits récemment rendus publics concernant l'utilisation de son image à des fins de communication politique par le Rassemblement National, sans son accord. (voir l'article ici)

Nous nous associons aux prises de position de nombreux acteurs et actrices des musiques traditionnelles et des cultures populaires de Bretagne, et serons solidaires des démarches que le Bagad jugera nécessaires d'engager.

Nous rappelons avec force que les ensembles, associations et collectifs engagés dans la transmission, la création et la pratique des musiques et danses traditionnelles sont des espaces culturels, éducatifs et citoyens, fondés sur des valeurs de respect, d'émancipation, de diversité et de coopération.

Plus largement, la FAMDT le réaffirme avec clarté : les musiques traditionnelles n'appartiennent à aucun camp et ne sauraient devenir un terrain de conquête pour des idéologies d'exclusion. Par leur histoire même, les musiques et danses traditionnelles sont des pratiques vivantes, ouvertes et métissées, profondément ancrées dans les territoires et résolument tournées vers l'autre et le monde. Elles portent une vision du monde fondée sur le partage, l'hospitalité, la transmission et le respect de la dignité des cultures.

Nous saluons la réaction exemplaire du Bagad Bro Dreger et réaffirmons notre vigilance collective pour préserver le sens, l'éthique et l'intégrité du travail porté par l'ensemble de nos adhérent·es.

Nous rappelons enfin que les valeurs portées par le tissu culturel breton (partage, ouverture, bienveillance, coopération) sont à l'opposé de celles défendues par le Rassemblement National. Ce parti s'est d'ailleurs régulièrement positionné contre les politiques publiques en faveur des cultures régionales, qu'il s'agisse de l'enseignement des langues régionales ou du soutien aux associations culturelles en Bretagne (Sonerion, Dastum, etc.). Il ne peut donc en aucun cas se revendiquer comme leur défenseur.

Le bureau de la FAMDT